

# **L. FICHE 10 : FICHE DE SYNTHÈSE DÉTAILLÉE DU PROFIL DE BAIGNADE**

Une **fiche synthétique du Profil de baignade** a été établie, et reprend de manière synthétique les éléments suivants :

- Localisation : carte IGN et photo aérienne, réseau hydrographique,
- Description physique du site de baignade et de ses abords : type de plage, configuration, occupation des sols, reportage photographique,
- Fréquentation du site, usages et commodités associés,
- Historiques des analyses DDASS/ARS,
- Historiques et description des pollutions recensées sur site,
- Synthèse de l'inventaire hiérarchisé des sources de pollutions,
- Description synthétique du programme des travaux associés,
- Description des mesures de gestions préventives des pollutions.

Les profils de baignade sont établis pour une date fixe, sur la base des éléments disponibles et des constatations terrains réalisés sur une période restreinte d'investigations.

**Ainsi, les profils de baignade sont évolutifs, et doivent être révisés.**

La périodicité minimale de révision des profils de baignade est définie dans le tableau suivant :

Classement qualité de l'eau de baignade	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
<b>Réexamen à effectuer au moins tous les ...</b>	Uniquement si la qualité de l'eau se dégrade ou en cas de travaux importants sur le bassin versant étudié	4 ans	3 ans	2 ans

*Tableau 9 : Evaluation de la périodicité minimale des profils de baignade*

Le tableau suivant indique ainsi la périodicité de révision du profil de baignade :

Baignade	Classement qualité de l'eau de baignade sur les 4 dernières années	Réexamen à effectuer :
Anse 1	<b>Année 2010 : Bonne qualité</b> <b>Année 2011 : Bonne qualité</b>	<b>Tous les 4 ans</b>
Anse 2	<b>Année 2010 : Excellente qualité</b> <b>Année 2011 : Excellente qualité</b>	<b>Uniquement si la qualité se dégrade ou en cas de travaux importants sur le bassin versant étudié</b>

*Tableau 10 : Périodicité proposée pour les Profils de baignade*

**La fiche synthétique détaillée du Profil de baignade est présentée pages suivantes.**

# FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

Été 2011

Département :	<b>Alpes de Hautes Provence (04)</b>	Commune :	<b>ESPARRON DE VERDON</b>
Site de Baignade :	<b>PLAGE DE L'ANSE 1</b>		
Contact de la personne responsable de la baignade	Monsieur le Maire d'Esparron de Verdon Le Village - 04 800 ESPARRON DE VERDON - Téléphone : 04 92 77 12 23		

## DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAINNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade		Photographie illustrative
Rive d'implantation de la (des) plage(s):	<b>Rive droite</b>	
Nature des plages:	Cailloutis - Galets - Arbustes	
Equipements et usages de la zone de baignade		
Période de fréquentation :	1 Juillet au 31 Août - De 10H30 à 18H	
Equipements sanitaires:	Oui à la halte nautique	
Poste de secours et heures de surveillance:	Oui	
Stationnement:	Parking de la halte nautique, des commerces	
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Engins nautiques électriques, canoë-kayak	
Accès aux animaux:	Accès interdit	
Autres équipements:	Poubelles, location de kayak, de bateaux électriques	



La plage de l'Anse n°01

## Localisation et Schéma de la zone de baignade



## HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAINNADE

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Classement qualité (Directive 1976) :	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>A</b>

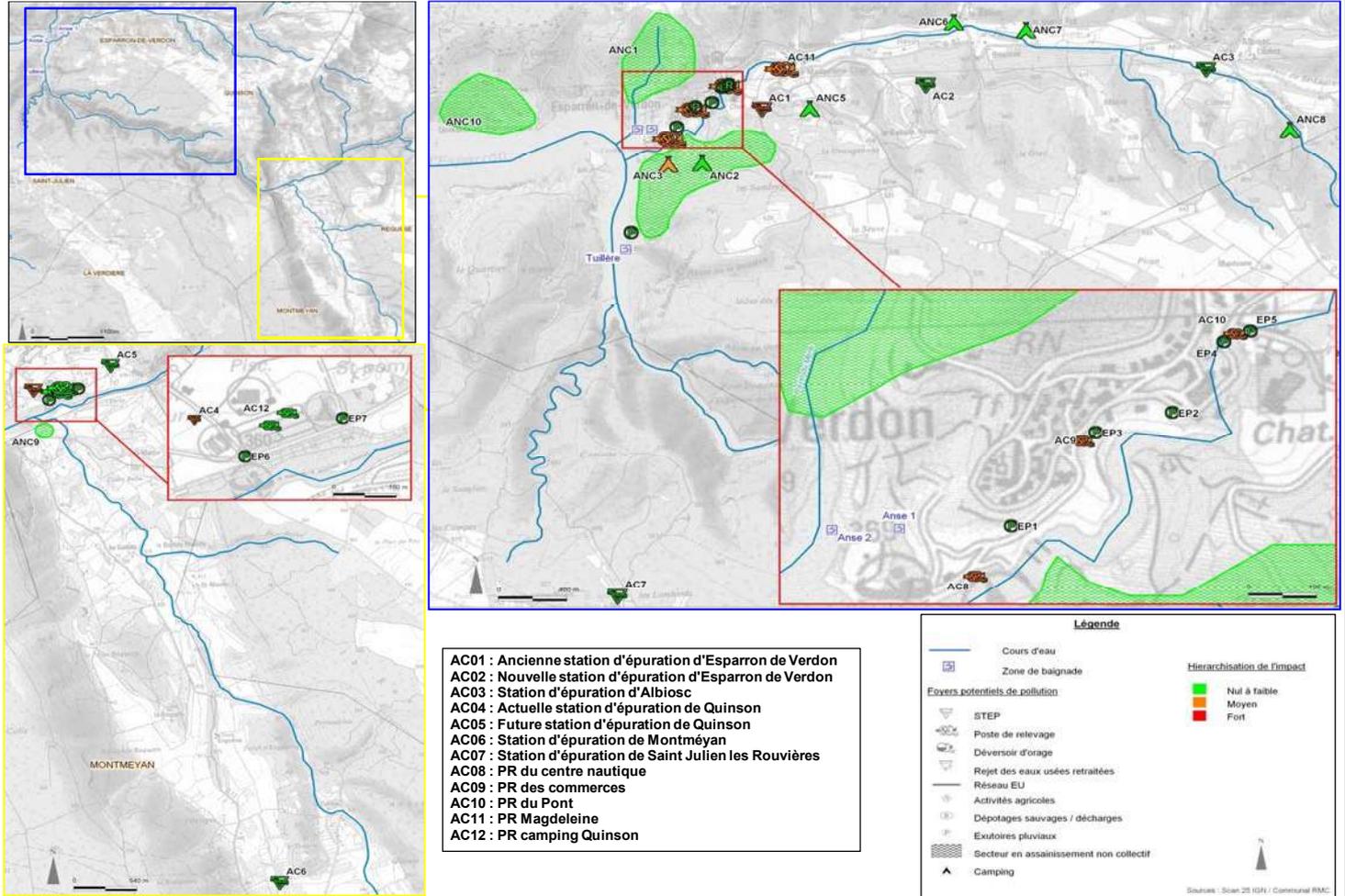
A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	
Commentaires éventuels :	Le lac d'Esparron est une retenue formée à la suite de la mise en eau du barrage de Gréoux en 1967. Le Verdon est le principal cours d'eau alimentant le lac.

# FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 2/2)

Département : **Alpes de Hautes Provence (04)**      Commune : **ESPARRON DE VERDON**  
 Site de Baignade : **PLAGE DE L'ANSE 1**

## Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



## Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillances	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Station d'épuration actuelle de Quinson (AC4)	Pollution chronique	Moyen	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Suivi du fonctionnement du by-pass	Création d'une nouvelle station d'épuration conforme à la réglementation et performante  <b>TRAVAUX EN COURS DE REALISATION</b> Finalisation des travaux : 2012
Station d'épuration d'Albiosc (AC3)	Pollution chronique	Faible	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Suivi du fonctionnement du by-pass	<b>TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION :</b> Mise en place d'un dégrilleur Remplacement du couvercle du décanteur Remplacement de la pouzzolane
Filières d'assainissement non collectif de la Tuilière (ANC2)	Pollution potentielle	Faible	Surveillance du SPANC	Rejets d'eaux usées au milieu naturel	Réalisation des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC
Filières d'assainissement non collectif du camping du Soleil (ANC3)	Pollution potentielle	Moyen	Surveillance du SPANC pour l'installation de traitement Surveillance du gérant du camping pour le poste de refoulement	Rejets d'eaux usées au milieu naturel Panne prolongée du poste de refoulement	Réalisation des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC  Mise en place d'un système de télésurveillance et d'un signal lumineux pour l'avertissement du gérant du camping en cas de dysfonctionnement

### Entretien régulier des abords du site

**Suivi quotidien de l'anse**, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;  
 Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspects.

# FICHE PROFIL DE BAINADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

Eté 2011

Département :	<b>Alpes de Hautes Provence (04)</b>	Commune :	<b>ESPARRON DE VERDON</b>
Site de Baignade :	<b>PLAGE DE L'ANSE 2</b>		
Contact de la personne responsable de la baignade	Monsieur le Maire d'Esparron de Verdon Le Village - 04 800 ESPARRON DE VERDON - Téléphone : 04 92 77 12 23		

## DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAINADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade		Photographie illustrative
Rive d'implantation de la (des) plage(s):	<b>Rive droite</b>	
Nature des plages:	Cailloutis - Galets - Arbustes	
Equipements et usages de la zone de baignade		
Période de fréquentation :	1 Juillet au 31 Août	
Equipements sanitaires:	Oui à la halte nautique	
Poste de secours et heures de surveillance:	Oui au niveau de l'anse n°01	
Stationnement:	Parking de la halte nautique, des commerces	
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Engins nautiques électriques, canoë-kayak	
Accès aux animaux:	Accès interdit	
Autres équipements:	Poubelles, location de kayak, de bateaux électriques	



La plage de l'Anse n°02

## Localisation et Schéma de la zone de baignade



## HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAINADE

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Classement qualité (Directive 1976) :	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>A</b>	<b>A</b>

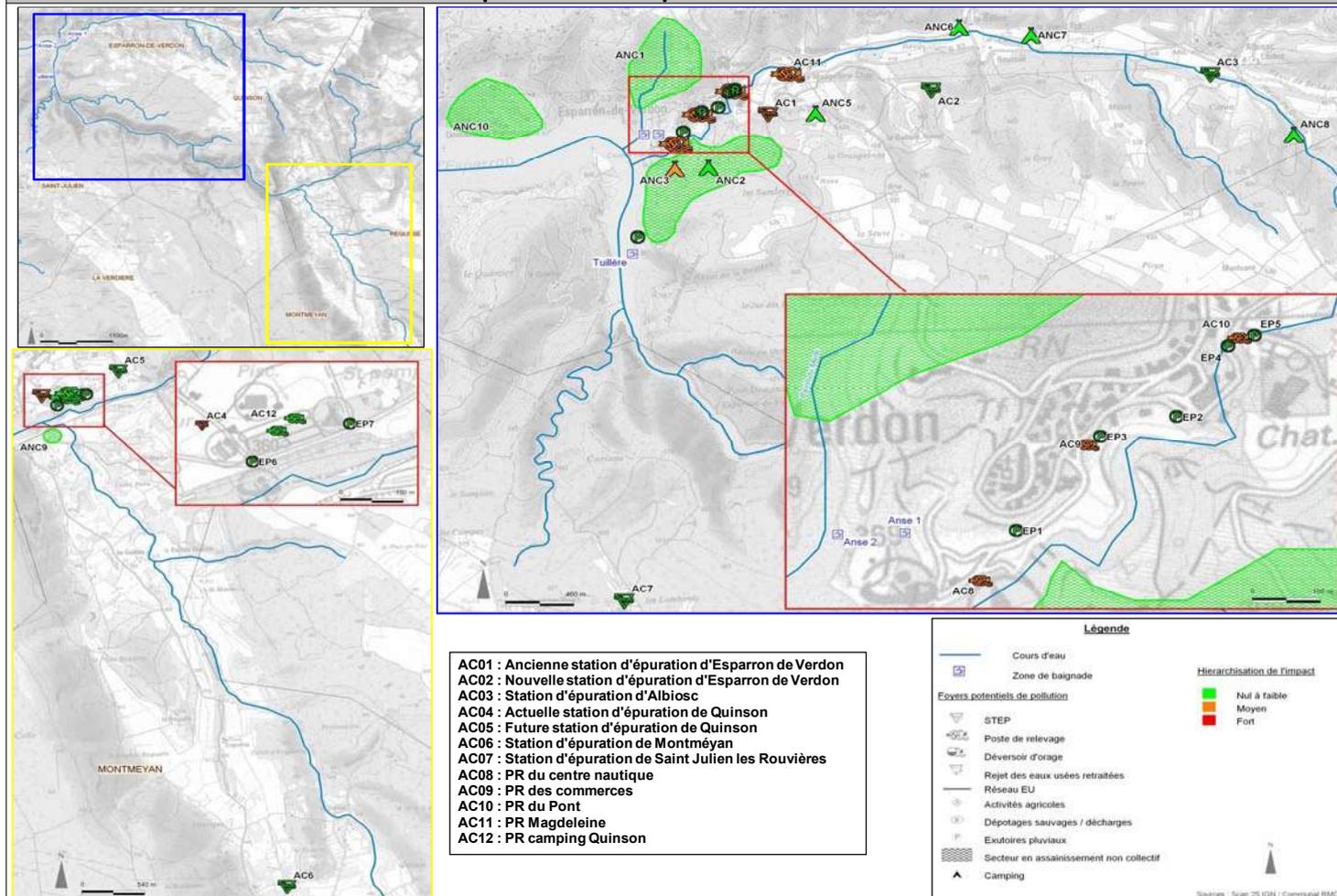
A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	
Commentaires éventuels :	Le lac d'Esparron est une retenue formée à la suite de la mise en eau du barrage de Gréoux en 1967. Le Verdon est le principal cours d'eau alimentant le lac.

## FICHE PROFIL DE Baignade - Synthèse (Page 2/2)

Département : **Alpes de Hautes Provence (04)**      Commune : **ESPARRON DE VERDON**  
 Site de Baignade : **PLAGE DE L'ANSE 2**

### Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



### Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillances	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Station d'épuration actuelle de Quinson (AC4)	Pollution chronique	Moyen	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Suivi du fonctionnement du by-pass	Création d'une nouvelle station d'épuration conforme à la réglementation et performante  <b>TRAVAUX EN COURS DE REALISATION</b> Finalisation des travaux : 2012
Station d'épuration ad'Albiosc (AC3)	Pollution chronique	Faible	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Suivi du fonctionnement du by-pass	<b>TRAVAUX DE REHABILITATION :</b> Mise en place d'un dégrilleur Remplacement du couverle du décanteur Remplacement de la pouzzolane
Filières d'assainissement non collectif de la Tuilière (ANC2)	Pollution potentielle	Faible	Surveillance du SPANC	Rejets d'eaux usées au milieu naturel	Réalisation des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC
Filières d'assainissement non collectif du camping du Soleil (ANC3)	Pollution potentielle	Moyen	Surveillance du SPANC pour l'installation de traitement Surveillance du gérant du camping pour le poste de refoulement	Rejets d'eaux usées au milieu naturel Panne prolongée du poste de refoulement	Réalisation des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC  Mise en place d'un système de télésurveillance et d'un signal lumineux pour l'avertissement du gérant du camping en cas de dysfonctionnement

**Entretien régulier des abords du site**

**Suivi quotidien de l'anse**, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;  
 Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspects.